

Transferts de compétence

Les échographistes crient à « la régression »

Selon le Syndicat national de l'union des échographistes (Snude), déléguer certaines échographies aux manipulateurs radio, ainsi que le recommande le rapport Berland, serait une « catastrophe ».

LES ECHOGRAPHISTES tirent le signal d'alarme : leur profession souffre d'un vieillissement dû notamment à une pénurie de jeunes diplômés, les revenus y sont inférieurs en moyenne à ceux des généralistes (le coût moyen de l'acte ne cesse de baisser depuis 1993), mais paradoxalement, elle doit aussi faire face à des besoins en imagerie échographique en forte progression dans toutes les disciplines. Les examens se multiplient et, de plus en plus sophistiqués, ils durent plus longtemps. Conséquence : d'importants allongements de délai entre la prise du rendez-vous et le rendez-vous lui-même. Si bien que, dans la droite ligne du rapport Berland, qui préconise un transfert de compétence des échographistes vers les manipulateurs radio, des expérimentations sont actuellement pratiquées dans quelques hôpitaux français sur des actes répétitifs et facilement modélisables, à l'instar de ce qui s'est fait voilà à quelques années aux Etats-Unis et au Canada.



Pour le Snude, même le geste le plus simple est « un début de diagnostic »

Au Syndicat national de l'union des échographistes (Snude), on voit la chose d'un très mauvais oeil, et son président, le Dr Philippe Kolf, s'en explique au « Quotidien » : « Appliqué à l'échographie, le transfert de compétence vers les manipulateurs radio serait une vraie catastrophe ».

« **On ne trouve que ce qu'on cherche** ». Pour le président du Snude « mieux vaut se passer d'échographies que d'en faire de mauvaises », et il prend l'exemple des Etats-Unis où les

échographies sont régulièrement réalisées par des manipulateurs radio : « En échographie, on ne trouve que ce qu'on cherche, car il n'y a pas de geste, aussi simple soit-il en apparence, qui ne soit déjà un début de diagnostic. Aux Etats-Unis, on ne détecte que 5 % des cardiopathies chez le fœtus, alors qu'en France, avec les mêmes techniques mises en oeuvre par des médecins, on en dépiste 60 % ». De plus, toujours selon le Dr Kolf, il n'y a pas d'économies à attendre d'un tel transfert de compétence, étant donné

que les niveaux de revenus des manipulateurs radio sont très proches de ceux des échographistes. Et surtout, le président du Snude adresse un reproche au Pr Berland : « Dans son rapport, il préconise un transfert de compétence vers les manipulateurs radio parce qu'il sait que ça s'est fait aux Etats-Unis, mais il ne nous a même pas consultés ». Et le Dr Kolf d'ajouter : « Je dis très clairement à Jean-François Mattei, attention, danger ; il ne faudrait pas que ces transferts de compétence soient autorisés à travers un simple décret d'application, ce serait une régression terrible ; avant de faire quoi que ce soit, consultez au moins les sociétés savantes ». Le secrétaire-général du Snude, le Dr François Brun, est sur la même longueur d'ondes : « Même des échographies apparemment très simples, comme des mesures de fœtus, doivent être réalisées par un médecin ; mesurer le volume d'une boîte crânienne peut paraître enfantin, mais un médecin pourra en plus déceler une forme particulière, qui pourra être le signe d'une pathologie comme, par exemple, la trisomie 21 ». L'ensemble du bureau du Snude se réunit le 26 janvier dans la soirée, et l'ordre du jour fera la part belle à cette question.

> HENRI DE SAINT ROMAN